

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ**

Réunion régulière du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré tenue au Centre communautaire Jacques-Charette à Sainte-Ursule, le 16 février 2017 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Barbara Paillé.

16 février 2017

Les administrateurs suivants étaient présents et formaient quorum:

Mme Barbara Paillé, Sainte-Angèle-de-Prémont  
M. Martin Laterreur, St-Léon-le-Grand  
M. Ghislain Bellemare, Sainte-Ursule  
M. Gaétan Beauclair, Yamachiche  
M. André Lamy, Louiseville  
M. André Clément, Saint-Justin

Sont aussi présent :

Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier  
Monsieur Francis Morel-Benoît, responsable des opérations

Absent :

M. Jonathan Lacourse, Maskinongé

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Madame Barbara Paillé, présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 19 janvier 2017
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Dépôt et adoption de la correspondance
6. Présentation des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
7. Approbation du paiement des comptes
8. Consommation hebdomadaire
9. Suivi des nappes de la Régie
  - 9.1 Résultats d'analyses physico-chimiques des puits novembre 2016
  - 9.2 Résumé de l'exploitation des nappes de 2002 à 2016
10. Pluviométrie
11. Information sur les équipements
  - 11.1 Rapport d'activités de Francis Morel Benoît
  - 11.2 Suivi de dossier : Essais de Pompage – Akifer – nappes St-Édouard et Ste-Angèle
  - 11.3 Akifer – Avis technique – Classification des eaux souterraines

- 11.4 Emploi d'été – Étudiant aide opérateur
- 11.5 Projet télémétrie – Mandat d'appel d'offres public pour services professionnels en ingénierie
- 11.6 Achat d'un débitmètre au SA-21
- 12. Organisme des Bassins Versants – Rivière du Loup – Yamachiche et Maskinongé
- 13. Varia
  - 13.1 Ristourne annuelle – Mutuelle des municipalités du Québec
  - 13.2 Autorisation de signature des documents requis par la Société d'assurance automobile du Québec
  - 13.3 Dépôt du rapport de l'audit quinquennal d'une installation de production d'eau potable
  - 13.4 Demande de soumissions – Manuel d'opération et d'entretien des équipements de production d'eau potable
  - 13.5 Groupe Forces S.E.N.C. – Avis préliminaire concernant les infrastructures projetées par la municipalité de Yamachiche
  - 13.6 Stage d'observation d'une étudiante de 3<sup>e</sup> secondaire
- 14. Période de questions
- 15. Levée de la réunion

2017-02-018

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Laterreur et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le varia ouvert :

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 19 JANVIER 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil d'administration ont reçu au préalable copie du procès-verbal de la réunion ci-haut mentionnée ;

**POUR CE MOTIF :**

2017-02-019

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Clément et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2017.

**4. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Aucun rapport produit

**5. CORRESPONDANCES RECUES**

**A. MUNICIPALITÉS MEMBRES**

Yamachiche

27 janvier 2017 – Résolution #004-2017 Adoption des prévisions budgétaires Régie d'aqueduc de Grand Pré 2017.

St-Justin

10 février 2017 – 1<sup>er</sup> versement de la quote-part 2017

**B. AUTRES CORRESPONDANCES**

**CSST** – Relevés des prestations accordés et des sommes imputées au 31 janvier 2017.

2 février 2017

**Banque Manuvie** – Relevé des opérations au 31 janvier 2017, Solde : 280 356,96\$.

**Groupe Ultima** – Remboursement solde créditeur janvier 2017 au montant de 7\$ pour un avenant d'une police d'assurance.

7 février 2017

**Desjardins** – Réception de la nouvelle carte d'accès.

9 février 2017

**Revenu Québec** – Réception notre avis de cotisation confirmant que notre demande de remboursement de la TPS de 16 809,59\$ pour 2016 a été acceptée sans aucune modification.

2017-02-020

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Ghislain Bellemare et résolu unanimement de déposer cette liste de correspondance aux archives de la Régie d'aqueduc de Grand Pré.

## **6. PRÉSENTATION DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR**

### **DÉLÉGATION DE POUVOIR MARIO PAILLÉ SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**Réunion régulière du 16 février 2017**

**Fonds Administration**

Salaire au 24-01-2017	Conseil d'administration	646,33
Salaire au 24-01-2017	Employés	3 173,17
Hydro-Québec	Électricité d'opération	2 468,48
Hydro-Québec	Électricité d'opération	2 869,43
Salaire au 31-01-2017	Employés	3 150,65
Revenu Québec	DAS janvier 2017	4 010,08
Receveur Général Canada	DAS janvier 2017	1 732,24
Desjardins Sécurité financière	Cotisations RPA décembre 2016	1 365,44
Hydro-Québec	Électricité d'opération	3 514,26
Bell Mobilité	Pagelettes décembre 2016	80,12
L'Union-Vie	Assurances collectives	937,18
Sogetel	Service tél. bâtiment SA	60,88
Bell Mobilité	Cellulaire janvier 2017	93,63
Salaire au 07-02-2017	Employés	3 197,51
Hydro-Québec	Électricité d'opération	9 094,81
SAAQ	Immatriculations Sprinter	299,85
Garage RS Lessard	Versement janvier 2017 déneigement	1 690,13
Entreprises Paul St-Yves	Versement janvier 2017 déneigement	977,29

Hydro-Québec	Électricité d'opération	7 366,44
SAAQ	Immatriculations F-150	299,85
Hydro-Québec	Électricité d'opération	39,58
Bell	Téléphone administration février 2017	236,96
Hydro-Québec	Électricité d'opération	951,48
		<b>48 255,79</b>

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Mario Paillé dépose aux membres du conseil le rapport préparé en date du 16 février 2017 relativement aux dépenses autorisées par le trésorier dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir pour la période se terminant le 16 février 2017 ;

2017-02-021

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie le rapport préparé en date du 16 février 2017 relativement aux dépenses payées dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir.

## **7. APPROBATION DES COMPTES**

### **COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION AU 16 FÉVRIER 2017**

#### **FONDS ADMINISTRATION**

8062	Garage R.S. Lessard	Versement février + autre déneigement	2 012,06
8063	Location C.D.A. Inc.	Batterie 12V	33,29
8064	Aspirateurs Serge Gaboury	Entretien ménager bureau	425,41
8065	I. Gagnon & fils	Quincaillerie diverse	87,96
8066	MRC de Maskinongé	Technicien en génie civil	200,00
8067	Entreprises Paul St-Yves	Versement février pour déneigement	977,29
8068	Dépanneur 350	Essence et diésel	322,14
8069	Réseau environnement	Admission salon de l'eau 3 opérateurs	120,72
8070	Agrivert coop agri. Yamachiche	Pelles à neige	45,90
8071	Groupe EnvironneX	Analyses de laboratoire	208,11
8072	Produits chimiques CCC Ltée	Correction de prix de factures précédentes	86,24
8073	Véolia Water technologies	Lampes UV	377,12
8074	Toshiba solution d'affaires	Photocopies	56,40
8075	Fournitures de bureau Denis	Diverses fournitures de bureau	391,89
8076	Groupe CLR	Vérification et réparation de la radio	793,98
8077	Annie Francoeur	Pantalons de travail et pantalons de neige	77,03
8078	Wajax	Entretien préventif des génératrices	2 433,28
8079	Dicom	Frais de transport	30,73
8080	Les Constructions Côté	Changer thermos porte de garage	80,48
8081	Le Groupe Forces s.e.n.c.	Versement pour audit quinquennal	5 116,39
8082	Francis Morel-Benoit	Frais de déplacement et repas	86,67
8083	Luce Beaudin	Souliers de travail Luce et Annie	252,92
			<b>14 216,01</b>

Je soussigné, trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles aux différents postes budgétaires pour les comptes présentés à la présente réunion.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat, ce 16 février 2017.

---

Mario Paillé, trésorier

2017-02-022

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Ghislain Bellemare et résolu unanimement d'approuver et d'acquitter tous les comptes présentés ci-dessus pour une somme de quatorze mille deux cent seize et un (14 216,01 \$) pour l'administration.

**8. CONSOMMATION HEBDOMADAIRE**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 14 février 2017 sur le suivi des consommations hebdomadaires.

**9. SUIVI DES NAPPES DE LA RÉGIE**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 14 février 2017 sur le suivi des nappes de la Régie et en explique le contenu aux membres.

**10.1 RÉSULTATS D'ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES DES PUITES NOVEMBRE 2016**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport sur le suivi des installations de production pour 2016, analyses réalisées tous les ans par laboratoire accrédité, et en explique le contenu aux membres.

---

2017-02-023

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Clément et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie le rapport sur le suivi des installations de production pour 2016.

---

CONSIDÉRANT QUE les analyses réalisées démontrent un taux plus élevé en nitrate au puits SU-03;

CONSIDÉRANT QUE le puits SU-03 se trouve près d'une carrière/sablrière;

CONSIDÉRANT QUE M. Yves Leblanc, hydrogéologue, informe que le dynamitage sur une base régulière et que le perchlorate qui s'en dégage pourrait avoir une incidence directe sur le taux de nitrate;

CONSIDÉRANT les recommandations de M. Yves Leblanc, hydrogéologue, de réaliser des analyses supplémentaires;

POUR CES MOTIFS :

2017-02-024

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Clément et résolu unanimement d'autoriser la dépense pour réaliser l'analyse nécessaire du paramètre de perchlorate afin de déterminer la source de nitrate.

## **10.2 RÉSUMÉ DE L'EXPLOITATION DES NAPPES DE 2002 À 2016**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le résumé de l'exploitation des nappes de 2002 à 2016 côté St-Édouard et Ste-Angèle et en explique le contenu aux membres.

## **10. PLUVIOMÉTRIE**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date 10 février 2017 relativement à la pluviométrie.

## **11. INFORMATIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS**

### **11.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE FRANCIS MOREL BENOÎT**

Rapport de Francis Morel Benoit sur les activités d'entretien des équipements de la Régie :

- Vérification des systèmes Anti-coup Bélier par MMQ  
Certificat d'inspection  
Date de l'inspection : 2/02/2017  
Expiration du certificat : 2/02/2021
- La vérification de nos balances par Balances Dodier inc., système carbonate
- Formation à l'UQTR
- Americana  
Cet évènement incontournable aura lieu du 21 au 23 mars 2017 au Palais des congrès de Montréal. Americana compte réunir près de 350 exposants, 200 conférenciers et 10 000 participants de plus de 50 pays différents sur le thème « De l'innovation à l'action ».
- Étude quinquennal
- Ventilation au BSA
- Actuateur au SE-11 à changer

---

2017-02-025

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu que les membres du conseil d'administration acceptent la dépense et autorisent l'achat d'un actuateur de Preston Phipps au montant de 2 165.00 \$ (taxes en sus).

**11.2 SUIVI DE DOSSIER : ESSAIS DE POMPAGE – GROUPE AKIFER INC. – NAPPES DE SAINT-ÉDOUARD ET DE SAINTE-ANGÈLE**

Francis Morel-Benoit fait rapport du résumé des essais de pompage du Groupe Akifer inc., rédigé par Madame Gaëlle Carrier, ingénieur.

**11.3 AKIFER – AVIS TECHNIQUE – CLASSIFICATION DES EAUX SOUTERRAINES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie d'Aqueduc de Grand Pré a mandaté Groupe Akifer inc. pour effectuer une classification des eaux pompées par ses onze puits d'alimentations en eau potable (Rés. 2017-01-013) afin de déterminer si les eaux souterraines soutirées de chacun des puits sont considérées ESSIDES «eaux souterraines sous l'influence directe des eaux de surfaces) et ainsi statuer sur l'obligation de traiter cette eau comme s'il s'agissait d'eau de surface ;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Mario Paillé dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré une copie de l'avis technique sur la classification des eaux souterraines rédigé par Madame Gaëlle Carrier, ingénieur, chez Groupe Akifer inc. ;

**POUR CES MOTIFS :**

2017-02-026

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Lamy et résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie prennent acte de l'avis technique sur la classification des eaux souterraines et qu'il soit déposé aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré.

**11.4 EMPLOI D'ÉTÉ – ÉTUDIANT AIDE OPÉRATEUR**

**CONSIDÉRANT** la demande de Monsieur Francis Morel-Benoit, responsable des opérations, pour l'embauche d'un étudiant aide opérateur afin de pallier au surplus de travail durant la période estivale ;

**CONSIDÉRANT QU'**un étudiant en voie d'obtenir un certificat, une attestation ou un diplôme inscrit dans un programme reconnu peut, dans le cadre de sa formation, réaliser des tâches d'opérateur dans une installation de captage et de traitement visée par les exigences de reconnaissance de la compétence s'il est sous la supervision immédiate et/ou générale d'une personne reconnue compétente ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de définir les conditions de travail ;

**POUR CES MOTIFS :**

2017-02-027

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Laterreur et résolu que les membres du conseil d'administration acceptent la demande de Monsieur Francis Morel-Benoit, responsable des opérations, et autorise l'embauche d'un étudiant aide opérateur pour la période estivale, soit 12 semaines à raison de 35 heures/semaine au taux horaire de 16,50\$.

**11.5 PROJET TÉLÉMÉTRIE – MANDAT D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de procéder par appel d'offres public pour le projet de remplacement du système radio de télémétrie ;

**CONSIDÉRANT QUE** de par la résolution 2016-09-141, la Régie d'Aqueduc de Grand Pré requiert l'expertise professionnelle de Monsieur Ghyslain Lambert, ingénieur, afin de l'assister dans la rédaction d'un devis technique pour l'appel d'offres public ;

**POUR CES MOTIFS :**

2017-02-028

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Clément et résolu que les membres du conseil d'administration autorisent Monsieur Ghyslain Lambert, ingénieur, d'aller en appel d'offres public sur SEAO pour le projet de remplacement du système radio de télémétrie.

**11.6 ACHAT D'UN DÉBITMÈTRE AU SA-21**

Ce point est reporté à une séance subséquente.

**12. ORGANISMES DES BASSINS VERSANTS – RIVIÈRE DU LOUP-YAMACHICHE ET MASKINONGÉ**

Aucun développement.

**13. VARIA**

**13.1 RISTOURNE ANNUELLE – MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Monsieur Mario Paillé remet aux membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré un document reçu de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) informant ses membres sociétaires admissibles, d'une ristourne historique de 5 millions de dollars pour l'année 2016. La part attribuée à la Régie d'Aqueduc de Grand Pré s'élèvera à 2 751 \$.

**13.2 AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS REQUIS PAR LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT QUE** les certificats d'immatriculation des véhicules de la Régie doivent être signés;

**CONSIDÉRANT QUE** le signataire doit être autorisé par résolution du conseil d'administration;

**POUR CES MOTIFS :**



2017-02-029

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Lamy et résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré mandatent Monsieur Mario Paillé comme signataire des certificats d'immatriculation des véhicules de la Régie.

**13.3 DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDIT QUINQUENNAL D'UNE INSTALLATION DE PRODUCTION D'EAU POTABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie d'Aqueduc de Grand Pré a mandaté Groupe Forces S.E.N.C. pour effectuer l'audit quinquennal d'une installation de production d'eau potable (Rés. 2016-10-151) selon l'article 53.2 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) ;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Francis Morel-Benoit fait rapport des recommandations et en explique le contenu aux membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré ;

**CONSIDÉRANT QU'**une version finale sera déposée aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré avant le 8 mars 2017, tel que prévu au Règlement sur la qualité de l'eau potable ;

**POUR CES MOTIFS :**

2017-02-030

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré prennent connaissance du rapport de l'audit quinquennal d'une installation de production d'eau potable et qu'il soit déposé aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré.

**13.4 DEMANDE DE SOUMISSIONS – MANUEL D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE**

Ce point est reporté à une séance subséquente.

**13.5 GROUPE FORCES S.E.N.C. – AVIS PRÉLIMINAIRE CONCERNANT LES INFRASTRUCTURES PROJÉTÉES PAR LA MUNICIPALITÉ DE YAMACHICHE**

Madame Barbara Paillé fait le point aux membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré par rapport au projet de la municipalité de Yamachiche. Elle informe avoir reçu un avis préliminaire de M. Thierry Freire, ingénieur au Groupe Forces S.E.N.C. mentionnant que la conduite de 300mm installée en parallèle à la conduite existante de 250mm de la Régie, tel que proposé par GéniCité, appartiendrait à leur avis à la Régie d'Aqueduc de Grand Pré et non à la municipalité de Yamachiche. Celle-ci a pour effet d'augmenter la capacité de ce lien entre deux points de contacts décrits et de ce fait, est

équivalente à un remplacement de conduite pour une nouvelle de plus grand diamètre, et qui ferait alors toujours partie du réseau de distribution de la Régie.

**13.6 STAGE D'OBSERVATION D'UNE ÉTUDIANTE DU 3<sup>e</sup> SECONDAIRE**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Martin Laterreur demande aux membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré si sa fille, étudiante du 3<sup>e</sup> secondaire, peut venir faire un stage d'observation de 3 heures avec nos opérateurs dans le cadre d'un travail scolaire;  
POUR CE MOTIF :

2017-02-031

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Ghislain Bellemare et résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré acceptent la demande de M. Martin Laterreur et autorisent les opérateurs à recevoir cette étudiante pour un stage d'observation de 3 heures.

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est mentionnée.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés ;

POUR CE MOTIF :

2017-02-032

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Ghislain Bellemare et résolu unanimement que la présente séance soit levée à 22 h 00.

---

Présidente

---

Secrétaire-trésorier

